

## **Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°187 :**

**Pour payer les frais de 1 € par lecteur/auditeur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !**

**Vendredi 21JUILLET 2017,**

*(La prochaine est prévue pour le Vendredi 28 Juillet 2017)*

*Sauf blocage financier si je ne reçois rien de suffisant sur Paypal, ou... en cas de mort.*

### **INCIPIT PERMANENT :** **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique *des risques mortels les plus graves connus historiquement comme les famines, la tuberculose ou la peste noire, interdisant de nuire à la santé humaine*, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " D'abord, ne pas nuire " (Primum non nocere) !
- 8) Dernière modification le 14 Juillet 2017 : **LMDM.**

### ***Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...***

***Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !***

*Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.*

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables **avec des moyens matériels arrachés à la pauvreté personnelle** qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

*Cette semaine, je vais vous faire part de ce constat historique très actuel sur :*

**N'oubliez pas les frais de 1 € par lecteur/auditeur PAYER ICI : URGENT ! MERCI !**

### **« L'IMPUISSANCE IMPOSEE AU PEUPLE PAR LE REGIME OPPRESSEUR !... »**

**R**écapitulons tout d'abord six observations récentes de faits retenus comme graves :

- "Le journal de référence" selon la propagande, donc celui de la désinformation garantie, et ceci depuis des décennies, faisait état, avant le discours présidentiel au Congrès du Parlement prévu pour le Lundi 3 Juillet dernier, de ce qu' " *à l'Élysée, on fait valoir que la pensée complexe du président se prête mal au jeu des questions-réponses avec des journalistes* ". [Le site de la Présidence de la république communique la déclaration officielle](#) du 14 Juillet, donc pré-écrite pour assurer la sécurité de l'expression, que je trouve assez naïve, sans parler de l'adhésion erronée de tous les Français à des idéaux imposés par un ensemble groupusculaire de forcenés révolutionnaires formés et stipendiés par l'Angleterre. Les Français tenaient à leur Roi comme cela fut

admis per eux ensuite, avant qu'ils ne se résolvent à devoir l'assassiner pour briser la continuité DE FACTO. Facile dès lors, pour une bonne partie de la presse internet revendiquée de droite ou encore, autrefois, "bien pensante", aujourd'hui anti "politiquement correct", de gloser sur l'immatunité du trop jeune président, d'évidence inexpérimenté. J'ai préféré penser, pour ma part, que **le même se méfie des journalistes qui l'ont, seuls, porté au pouvoir et qui peuvent donc le destituer à tout moment avec une égale facilité**. Le même (3) est donc moins infantile qu'il ne paraît visuellement, et par ailleurs il aime sans retenue la musique militaire comme il l'a montré goulûment en ce 14 Juillet, place de la Concorde, ce qui lui attire ma sympathie ponctuelle sur ce point culturel commun.

- " Délit d'images " du 13 Juillet dernier faisait état d'un article de presse, je crois du Canard enchaîné, titré : " *Formation accélérée (requis) à la Commission des Lois (de l'A.N.)* " ! Une nommée **Yaël BRAUN-PIVET (4), placée comme "Président" de la Commission des Lois** par "LREM!", Commission principale de l'Assemblée Nationale justement chargée par la Constitution de voter les Lois, poste très lourd exigeant une connaissance juridique approfondie par une vaste expérience, **ignore la différence entre Loi et décret** ! Couverte par le pseudo de "Célestine" [dans une histoire humoristique des "4Vérités" racontant](#) par ailleurs la manière dont furent recrutés les candidat(e)s députés : essentiellement sur leur ignorance complète de la fonction et la promesse de toutes les facilités offertes aux mères de famille (comme une crèche), ce "député nouveau", aussi mauvais à mon goût que tout "vin nouveau", complètement béotien en matière de législation, ne peut qu'obéir à ses mentors...

- [Le Salon Beige, le 8 Juillet dernier, s'emparait du constat](#) que la Commission des Affaires Sociales de l'A.N. est peuplée et présidée par des députés-godillots, "LREM!" bien sûr ! Voici résumée sa relation : " *120 amendements déposés sur le projet de Loi de réforme du Code du travail par ordonnances... Un député FRANCE INSOUMISE (F.I.) demande combien d'amendements ont été étudiés ? Réponse : 77, il en reste 93. Le député F.I. observe alors : " avec un taux d'acceptation de... 0%, n'est-ce pas ? "* ". Cela a provoqué l'hilarité de Madame Brigitte BOURGUIGNON, placée "Présidente" de cette Commission, qui balaya la question : " *BAH, évidemment ! Vous imaginez... " "* ". Non seulement les amendements sont rejetés un par un par une sorte de vote bloqué muet " *et ne pourront donc même pas être discutés en séance, mais le fait illustre la dictature "LREM!" des béotien(ne)s aux ordres qui transforment l'A.N. en simple chambre d'enregistrement des DIKTATS macroniens* " !

- L'autre Chambre, dite "Haute", du Parlement, à laquelle la Constitution ne laisse pas la possibilité de co-voter les Lois en Congrès puisqu'elles sont votées en définitive par la seule A.N., s'efforce quand même de "défendre les libertés" selon sa propre définition, en amendant des projets de lois souvent ignorés ensuite... Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. 170 Sénateurs de cette série 1 vont être élus le 24 Septembre prochain par les "grands électeurs" de leurs départements respectifs pour six ans. La série 2 de 178 Sénateurs fut renouvelée le 28 Septembre 2014 jusqu'en 2020 donc. Vous ferez donc attention au moins et même, vous pourrez vous présenter comme candidats Sénateurs (5), à l'élection prochaine en pleine rentrée scolaire. Notamment, [un projet de Loi](#) gouvernemental, actuellement en discussion au Sénat, a fait l'objet d'un communiqué officiel Lundi 17 Juillet dernier : " *réunie le 12 Juillet, la Commission des Lois du Sénat a substantiellement modifié le projet de Loi gouvernemental **renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, afin de garantir un équilibre entre les impératifs de sauvegarde de l'ordre public et la protection des droits et libertés constitutionnellement garantis*** ". C'est BIEN ! Malheureusement le dernier épisode connu de l'efficacité du Sénat dans " *la défense des droits et libertés constitutionnellement garantis* " laisse augurer une démission future en Octobre à l'instar de celle venant de transformer le NON en OUI en 24 heures au sujet de l'interdiction aux membres des familles des Parlementaires de trouver du travail dans cette Institution ! Ce qui viole pourtant d'évidence la Constitution dont le Préambule garantit "LE DROIT AU TRAVAIL" de tous et de chacun. Comme GOLLNISCH, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas embaucher comme assistants parlementaires des membres de sa famille compétents admis par l'Institution comme tels ?

- Le Gouvernement, fort avisé des remarques précédentes du Conseil d'État, vient de sortir le 15 Juin dernier une mouture de ce Projet de Loi destiné officiellement à " *renforcer la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme* " que le Ministre de l'Intérieur, de la Police et des Cultes présente, lui, comme destiné à " *donner des moyens d'action supplémentaires aux services, tout en préservant les libertés individuelles* " !? Cette présentation est donc frontalement opposée à la réaction très motivée des Sénateurs dans leur communiqué ! De plus, je ne vois pas la nécessité d'augmenter les moyens "des Services" qui disposent déjà depuis longtemps de bien trop de moyens de violer la Constitution et les libertés individuelles. Notons les contrôles abusifs partout et à tous propos, sans parler des multiples excuses qu'ils se donnent de violer la propriété, le domicile, de nuit comme de jour, pourtant déclarés INVOLABLE et SACRES selon l'article de la DUDHC 1789 qui constitue le socle et l'ossature, la charpente, de la Constitution !!! D'ailleurs le Préambule de cette grande déclaration solennelle, approuvée par le Roi, précise bien son emploi : référence permanente sous les yeux de tous de ce qui est permis ou interdit !!!

- En attendant que le débat frontal se solde par la victoire de la Dictature "LREM!" en octobre prochain, une LOI N°2017-1154 du 11 Juillet dernier a prorogé à compter du 16 Juillet jusqu'au 1er Novembre, l'effet de l'ETAT D'URGENCE tiré de la LOI N°55-385 modifiée en 2015, ceci avec 11 jours de retard sur la précédente prorogation, tombés dans un espace-temps de non-droit, façon "trou noir" sidéral apparemment. Cette LOI a, bien sûr, été votée comme un seul homme par toutes les "Célestines LREM!" recrutées pour cela en sus des méprisables émasculés LR dits "constructifs", complétant ceux de leurs collègues *macronistes* inconditionnels...

*Un refus du dialogue avec des journalistes même sélectionnés, des incapables placés comme Présidents des Commissions pourtant les plus importantes de l'Assemblée, le double refus démocratique des amendements et encore plus de leurs discussions en séances publiques, le musellement du Sénat comme "gardien des libertés publiques", le passage en force de dispositions liberticides exceptionnelles dans le droit commun, voilà le travail de La République en Marche vers l'absolutisme !*

**Le chroniqueur supporte 1€ de frais p/édition & p/ lecteur ou auditeur. Pour les REMBOURSER, c'est ICI !**

Cette récapitulation démontre aussi le parti pris *macroniste* : employer des ignares en matière législative, souvent femelles pour renforcer la discipline aux ordres des "chefs", eux compétents, afin de faire voter les textes en définitive par l'A.N. malgré tous les amendements de l'opposition par ailleurs exclue de toutes les Commissions ! Quant au Sénat qui se veut jusqu'ici "le gardien des libertés publiques", le Gouvernement ne fait preuve à son égard que d'une simple politesse en attendant sans doute en Septembre de le contaminer via le virus "LREM!". J'apprenais ces jours-ci que Serge DASSAULT, 92 ans, s'était vu refuser le viatique, qu'il a donc eu l'audace de solliciter pour sa réélection, à laquelle il renonce donc. Le Sénat va donc perdre son Doyen avant de s'en trouver un autre...

Pendant que les rênes du pouvoir *macronien* sont donc rassemblées "en ordre de marche", le jeune "Président-nouveau" recevait le 17 Juillet Benjamin NETANYAHOU, Premier Ministre israélien, avant de recevoir le Président de la Confédération Helvétique le lendemain 18, Mme Doris LEUTHARD. Le 19, après le Conseil des Ministres le matin, il se déplaçait sans doute de 1000 km aller-retour depuis Paris pour suivre l'après-midi une partie de la 18ème étape du Tour de France LA MURE - SERRE-CHEVALIER et parler en décontracté avec les présentateurs de FRANCE 2 tout acquis. Pour moi, ce MACRON m'apparaît comme un gamin tout heureux de jouer à être Président. Méfiance...

*La jeunesse est imprévisible et dangereuse, quand elle est mise en postes de gouvernement.*

**Le chroniqueur est en-dessous des 800 €/mois du Minimum vieillesse. Pour l'aider, c'est ICI !**

**En** voici la preuve :

[La déclaration officielle reprise sur le site de l'Élysée](#) délivrée aux côtés de NETANYAHOU est sidérante d'ignorance historique, juridique et factuelle ou alors de servilité inquiétante à la doxa rabbinique juive. **J'en retiens l'extrait terrible** : "... Alors **oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisa la rafle puis la déportation** et, donc, pour presque tous, la mort **des 13.152 personnes de confession juive** arrachés les 16 et 17 juillet 1942 à leurs domiciles, dont plus de 8.000 furent **menés au Vel d'Hiv** avant d'être déportés à Auschwitz... ".

**Eh ! Bien, NON ! Je le redis ici, ce n'est pas LA FRANCE qui organisa la rafle dite "du Vel d'Hiv" puis la déportation, c'est l'Allemagne ! Les faits sont archi connus de tous ceux qui veulent les connaître, y compris des Allemands comme Mme MERKEL, Chancelier, vient de le rappeler.**

Rappelons que :

- Lors d'un discours devant le Congrès Sioniste Mondial, le premier Ministre israélien [Benyamin Netanyahu, a déclaré qu'Hitler ne voulait pas exterminer les juifs au départ](#). La "solution finale" serait à mettre au débit du Grand Mufti de Jérusalem de l'époque : Haj Amin al-Husseini qui aurait convaincu le chef Nazi " de les brûler ". La vidéo fut Ajoutée le 21 oct. 2015 sur YOUTUBE. Nous sommes nombreux à disposer de photos montrant cette rencontre, publiées notamment sur le site, fermé sur ordre du régime : LE PILORI de FCDC.

- Les Conventions de Genève que j'ai étudiées il y a des années sont formelles : **la puissance occupante a le devoir de rapatrier chez eux, dans leurs Pays d'origines, les personnes ayant fui devant les troupes dans des exodes divers**. En France arrivèrent ainsi bon nombre d'étrangers, dits de nos jours "sans papiers", et/ou sans visas, notamment en provenance de Pologne, dont beaucoup de juifs.

Ce qui m'a amené à déposer le commentaire suivant au bas de l'article du quotidien "PRESENT" :

[MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS](#) le 19 Juillet 2017 :

<https://present.fr/2017/07/17/vel-dhiv-non-dits/#comment-2696>

("Votre commentaire est en attente de modération", toujours au matin du jeudi 20 Juillet)

*Cette rafle majeure fut organisée par les autorités militaires allemandes conformément aux Conventions de Genève qui obligent la « puissance occupante » à rapatrier chez eux les personnes arrivées (p.e.) en France à la suite de l'exode depuis leurs Pays d'origines du fait des hostilités. Sous couvert de cette obligation, qui a particulièrement visée DE FACTO une quasi totalité de Juifs surtout Polonais, les Allemands ont voulu rafler en prime 120.000 personnes juives dont environ 100.000 Français, connus par leurs Cartes d'identités ou État-civil, du Gouvernement français exilé à Vichy. C'est ce qui a permis à Pétain et son Gouvernement d'interdire aux Allemands d'outrepasser la Convention de Genève. C'est ainsi que 100.000 Français Juifs furent épargnés ! Merci à VICHY et à Pétain qui sut utiliser les Traités internationaux et la Convention d'Armistice (J'ajoute ici : **via son Ambassade à Paris**) ! Il ne restait plus alors que les étrangers, inconnus car arrivés là sans visas, qui pouvaient échapper au contrôle français. Dès lors, seules les initiatives privées purent faire échapper, comme vous le dites (dans votre article) environ 9.000 personnes à la rafle allemande... **Où est la responsabilité de la France là-dedans ? Uniquement dans le sauvetage de 110.000 Juifs !** ( j'ajoute ici : sans parler des mille supplémentaires libérés du CAMP des MILLES par le commandant militaire ) **Voilà où est sa responsabilité ! Quand le même MACRON, revendique la culpabilité de la déportation du solde en Pologne, il démontre une mauvaise foi qui sera sans aucun doute vite récupérée pour permettre au Gvt Juif d'Israël de nous piller encore une fois... Alors que ce sont les Traités internationaux et notamment les Conventions de Genève qu'il faudrait sans doute revoir, personne ne l'a fait jusqu'à présent. **Alors que ce sont des actes allemands, ce sont les Français qui doivent encore payer. C'est une trahison !*****

**Signé : LMDM ancien adhérent de l'ancien FN, candidat aux législatives en 2002 et pas du tout ni anti israélien ni anti-juif mais seulement : OBJECTIF !** (Sources documentaires officielles, JORF, livres d'historiens sérieux, mémoires du chef de la délégation plénipotentiaire allemande à MONTOIRE, etc...)

J'ajoute ici que : les chiffres du CRIF eux-mêmes reconnaissent que 140.000 personnes en tout, durant toute l'occupation, furent déportées de France, dont 100.000 juifs. Sur les 40.000 non juifs 37.000 revinrent. Sur les 100.000 juifs, 78.000 ne revinrent pas et sont abusivement inscrits à Paris comme morts en déportations alors qu'ils sont inscrits dans les cimetières de leurs Pays comme morts postérieurement à la guerre, souvent longtemps après ! Le CRIF reconnaît que ces 140.000 sont inférieures à la moyenne obtenue par les allemands partout en Europe ! **NON ! LA FRANCE n'est pas coupable, elle est VICTIME** et des milliers de Français dont ma mère, ont sauvé des Juifs, ou tenté de les sauver au prix de leur sécurité, de leur vie, de leur famille, de leur métier. J'en ai marre d'entendre répéter toutes ces contre-vérités, ces mensonges, uniquement destinés à nous piller, à nous culpabiliser injustement, à nous détruire en tant que Nation fière de son HISTOIRE depuis 1.500 ans.

**Si pas encore fait ? Pour l'aider à votre gré, C'EST ICI : MERCI !**

### Conclusion générale du jour :

Il est évident que le mouvement créé en 2016 par François HOLLANDE et Emmanuel MACRON, développé uniquement par les "merdias" aux ordres oligarchiques, comme BFMTV de DRAHI, a agi comme le FOU sur l'échiquier, en diagonale longue, à travers les deux Primaires illégales, improvisées, frauduleuses et ayant extorqués les naïfs qui de Un, qui de DEUX euros, en primes. Le FOU a traversé aussi le champ constitutionnel de près de 70 candidats éliminés par les suppôts du "système", n'en retenant que 11 choisis uniquement pour faciliter la vente en masse de la lessive MACRON, sur des slogans *jeunistes*, sommaires et vagues.

Il est tout aussi évident que cette mise en place de la dictature accentuée a pour seul but d'insérer la France dans l'ensemble magmatique européen détruisant son Indépendance et sa Souveraineté DE FACTO, voire même DE JURE.

Voilà ce qu'ont obtenus les Français qui, a bon droit, ont voulu virer toutes les têtes anciennes et leurs partis honnis. Ils ont réussi à en changer à peine la moitié au plan national, mais ont récolté en contrepartie un nouveau parti alors qu'il fallait mettre fin au régime des partis. Le coup de balai a eu lieu mais il a installé trop de jeunes têtes, encore plus "godillots" que les précédentes ! **La TRAHISON est partout !**

Il faut destituer tout le monde à commencer par ce Président trop jeune et trop étranger à la culture française comme à son HISTOIRE vraie. Il faut immédiatement changer de régime politique dans la foulée. Et pas pour choisir une sixième république *mélenchonniste* d'inspiration communiste, mais pour restaurer cette société en décadence dans ses origines saines, conformément à la recommandation papale : *DE RERUM NOVARUM*. A ce prix, le Peuple retrouvera sa puissance et sa pleine Souveraineté et pourra à nouveau ne servir que l'indépendance de la France, au lieu de la laisser asservir, impuissant qu'il est maintenu actuellement, complètement leurré.

" Pour Dieu et Pour le Roi ", signé Jehanne d'ARC. Suivons-la !

LMDM

**Chronique rédigée sur 3,5 Pages, plus les photos et les annexes ponctuelles.**

**Ma SEBILE est VIDE ! BRAVES GENS, UN EURO SEULEMENT, SVP !?**

*Votre adhésion à RADIO-SILENCE de 20 €/an et par lecteur/auditeur de toutes les chroniques et travaux nécessaires suffirait à l'association pour défrayer les bénévoles comme elle en a le devoir légal mais qu'elle ne peut remplir à ce jour. Pensez-y ! D'où l'appel personnel d'1 € par parution ! Mais aussi à venir aux grandes réunions annuelles de rencontres des auditeurs/lecteurs avec les chroniqueurs organisées par le bureau de l'association et ses gentils membres efficaces. De telles réunions de milliers de gens seraient des plus efficaces pour notre cause : celle de la VERITE en Jésus-Christ en toutes choses.*

CPI par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**. Chroniqueur sur RS et adhérent à 20 €/an de RS en sus !

*Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.*

*Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.*

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



## **Annexes :**

1) **HUMOUR de CHIEN :**

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

**Rappel permanent de la menace que l'ennemi ne nous laissera désormais plus très longtemps le droit de prendre avec le sourire sous peine d'égorgement en place publique !**

**Rappel : l'UOIF nouvellement "Les Musulmans de France" appela à voter MACRON !**



**Il semble qu'ils aient fait défection aux législatives ?...**

**2) MACRON et la qualification de BANQUIER :**

MACRON a épousé au civil une ex-femme mère de trois enfants d'un autre . Élu, en place à l'Élysée, il amène encore une famille civile dite "recomposée". Donc encore un modèle de ce qu'il ne faut pas faire en sus de ce qu'il est lui-même : non seulement ignorant de la culture française, placé par le Gouvernement mondial pour asservir la France autrefois si fière, mais en plus imbu de lui-même et, nous explique-t-on, psychopathe dangereux. Ce n'était pas le moment de lui signer en plus un BLANC-SEING ! Les abstentions recherchées par le Gouvernement mondial le lui ont procurées au premier tour. Bref, les CON(NE)S ont LEUR Président !

Sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel\\_Macron](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron) :

" **Emmanuel Macron**, né le **21 décembre 1977** à **Amiens**, est un **homme politique**, ancien **haut fonctionnaire** et **banquier d'affaires** \* **français**.

Diplômé de l'**ENA** en **2004**, il devient **inspecteur des finances** avant de commencer en **2008** une carrière de banquier d'affaires chez **Rothschild & C<sup>ie</sup>**. Membre du **Parti socialiste** entre **2006** et **2009**, il est nommé **secrétaire général adjoint** au **cabinet du président de la République française** auprès de **François Hollande** en **2012** puis **ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique** en **2014** dans le **gouvernement Manuel Valls II**.

En **avril 2016**, il fonde son mouvement politique baptisé **En marche !** Ensuite, il démissionne quatre mois plus tard de ses fonctions de ministre<sup>3</sup>. Le **16 novembre**, il annonce sa candidature à l'**élection présidentielle de 2017**."

Sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier\\_d%27affaires](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier_d%27affaires) : \* **Banquier d'affaires**

**Le banquier est un associé ou un employé d'une banque d'affaires.**

(NDLR = LMDM précisions : Parler de "banquier" en parlant d'un employé de banque de dépôts au contact des clients populaires en agences est un authentique NON-SENS. Surtout qu'en plus il n'ont la plupart du temps jamais obtenu même leur CAP banque et qu'ils sont donc restés de simples apprentis au SENS PROPRE)

Sa fonction consiste à conseiller des clients de type États ou entreprises en ce qui concerne leurs besoins et leur structure de financement, ou au contraire leurs investissements et prises de participations/acquisitions. Concrètement, un **banquier d'affaires gère des émissions obligataires, des augmentations de capital ou propose des opérations de fusions-acquisitions.**

Le métier de banquier d'affaires est donc de vendre des prestations d'ingénierie financière et non pas des crédits ou investissements. Au sens strict, une banque d'affaires n'est donc ni une banque de dépôts, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil, stratégique et financier, dont les seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients qu'elle conseille. Elle n'a donc pas de conflit d'intérêt avec des activités de crédit ou de financement dont elle est indépendante.

Le banquier d'affaires, à titre individuel ou au titre de sa société, est agréé, de par son adhésion obligatoire à une association professionnelle (de type CIF), ou par un statut de type prestataire de services d'investissement (PSI), ou dans un statut plus large d'établissement de crédit quand il agit dans le département « Corporate Finance » d'une banque. Il est de ce fait nécessairement enregistré sur une liste tenue par l'**autorité des marchés financiers** (AMF) avec, **au moins, le même statut que les conseillers financiers ou les analystes financiers.**

3) Le MÔME, dans mon langage, n'a rien de péjoratif. C'est sa jeunesse et son aspect gamin, à moi qui en ai élevé trois avec mon épouse, qui m'inspire ce qualificatif empathique extrait du jargon parisien, le "Parigot". Mes deux fils ont plus que l'âge de MACRON qui pourrait donc l'être, à moi qui atteint les 71 ans, ce qui m'autorise cette familiarité. Et puis, ne connaît-on pas Édith PIAF sous son surnom de " La MÔME PIAF" ? Ceci au point qu'un film a même été tourné, titré : " La MÔME " qui n'a choqué personne et suscité toujours la sympathie populaire !

4) YAËL, **prénom de garçon ! Yaël** (en hébreu יָאֵל - **Yaël** : chèvre sauvage, chamois, bouquetin) **est cependant un prénom épïcène**. En français, il peut être écrit avec Tréma ou sans Tréma. Il peut être fêté le 19 octobre avec Joël. **Yaël — Wikipédia**. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Yaël>. Il est utilisé en Bretagne et au pays basque. Signifiant chèvre, cette femelle humaine démontre que les Français ont bien élu des... chèvres !

5) Contrairement à une idée reçue, tout le monde peut se présenter à condition de respecter les mêmes règles que les députés quant à la campagne électorale auprès de la CNCCFP, Commission du Premier Ministre. Bien sûr, les sénateurs sont élus par des élus qui privilégient ceux des leurs, mais ils n'y sont pas obligés si un candidat de qualité, non élu, se présente quand même !